

## Projet de résolution

### Sur le développement du GLOSSAIRE INTERNATIONAL DE L'EAU (GIE).

Soumis par la République fédérale d'Allemagne,

Coparrainé par l'Autriche, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, la Croatie, la Serbie, la Roumanie et la Bulgarie.

**Notant** que la communication et la compréhension mutuelle exigent une terminologie sans ambiguïté dans la recherche, la planification et la mise en œuvre des actions. La terminologie est particulièrement cruciale en hydrologie, où nous rencontrons différentes disciplines scientifiques et professionnelles allant des sciences naturelles aux sciences sociales, à l'ingénierie, la biotechnologie et les sciences de la santé. Différentes disciplines, comme les bureaux des Nations Unies, utilisent la même terminologie avec des significations différentes et une terminologie différente pour une même signification.

**Rappelant** que la Commission mixte OMM/UNESCO a été créée en 1967 dans le cadre de l'action de la DHI 1965-1975. Le travail de la Commission mixte a abouti à la publication du GLOSSAIRE INTERNATIONAL DE L'HYDROLOGIE (IGH) en 1974, 1992 et 2013. A la fin du vingtième siècle, le PHI de l'UNESCO a lancé une action visant à publier un dictionnaire terminologique dans les langues nationales.

**Soulignant** que les Objectifs de Développement Durable de l'ONU, en particulier l'ODD 2, l'ODD 6, l'ODD 7 et l'ODD 11, demande de poursuivre le développement de l'IGH et d'étendre le GIE en collaboration avec les agences de l'ONU : OMM, FAO, OIT, PNUD, CEE-ONU, CEO Water Mandate, UNEP, UNESCO, ONU-Habitat, UNICEF, Université des Nations Unies, OMS, le groupe de la Banque mondiale, le PHI de l'UNESCO, la Famille de l'eau, et des organisations scientifiques et professionnelles internationales tels que UGGI, AGU, EGU, IAHS, IAHR etc.

**Reconnaissant** que le travail continu du GIE aidera à éliminer la confusion et les abus de langage dans la communication entre les disciplines, les bureaux et les pays lors de l'utilisation de termes ambigus. La nouvelle édition, comme les précédentes, aidera le travail scientifique, l'éducation et la communication entre les différentes disciplines et les pays.

**Demande** au Secrétariat de créer une commission GIE sous la gouvernance du PHI de l'UNESCO. La tâche de la commission est principalement de diriger le travail du GIE pour les Objectifs de Développement Durable. Elle pourra toutefois assumer ultérieurement la responsabilité de compléter le GIE en fonction des besoins et des exigences de l'ONU.

**Demande** aux Etats membres de traduire le GIE dans les langues nationales et locales.